

DU PROJET D'ACTIVITÉ AU BUDGET PRÉVISIONNEL

ORGANISATEUR(S) : PROFESSION SPORT & LOISIRS 64

THÈME : LES FINANCES D'UNE ASSOCIATION, LA GESTION DE PROJET

 Initiation

 Gratuit

 2 heures 30

 Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Comment traduire son activité en un budget réaliste, réalisable et compréhensible par tous ?

A différents moments de la vie quotidienne de l'association, il est bon d'avoir un minimum de lisibilité sur sa situation financière. Le budget prévisionnel constitue le premier outil de pilotage utile dans une organisation.

Au-delà des obligations administratives diverses (exemple du dossier de demande de subvention), l'établissement du budget prévisionnel doit être un moment privilégié de réflexion qui permet de prendre le recul nécessaire à la fois sur ses différentes activités mais aussi de façon plus globale sur la situation à venir de la structure.

Faut-il commencer par les dépenses ou par les recettes ? Comment valoriser le bénévolat ?

L'essentiel est bien de s'attacher à confronter les projets avec la réalité. C'est aussi pour cela qu'il faut agir avec méthode.

DATE(S) DE LA FORMATION

29 janvier 2026

18h15 - 21h

POUR S'INSCRIRE

 05 59 44 74 10

 mda@bayonne.fr

LIEU DE LA FORMATION

11 allée de glain
Maison des associations
64100 BAYONNE

STRUCTURE FORMATRICE

 PROFESSION SPORT & LOISIRS 64

 Voir la présentation de cette structure